



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**LES CITOYENS D'OKA ONT ACCÈS
À NOUVELLE RAMPE DE MISE À L'EAU !**

Oka, le 29 juin 2018 – Suite à la construction de la nouvelle rampe de mise à l'eau située au bout de la rue Saint-Jean-Baptiste, les citoyens d'Oka bénéficient maintenant d'un nouvel accès pour profiter du lac des Deux-Montagnes. Le maire de la Municipalité d'Oka, M. Pascal Quevillon, les élus municipaux, Mme Joëlle Larente, Mme Stéphanie Larocque et M. Jules Morin, accompagné du directeur du Service de l'urbanisme, M. Charles-Élie Barrette, ont d'ailleurs procédé à son inauguration officielle.

Cette nouvelle construction représentant un investissement de près de 374 K\$ est un atout considérable et une infrastructure essentielle pour la Municipalité d'Oka. « C'est important, pour une municipalité comme la nôtre, de rendre accessible des aménagements permanents et durables afin que les citoyens puissent apprécier l'avantage d'être entouré d'un décor bucolique pour se ressourcer et profiter de leur temps libre. », de dire M. Quevillon. « Comme mentionné dans la présentation du budget 2018 et dans le programme triennal d'immobilisations, le Conseil municipal poursuit la volonté d'améliorer l'accès au lac dans le secteur de la Pointe-aux-Anglais. », précise-t-il.

Pour réserver son usage exclusif aux citoyens d'Oka, le Conseil municipal a d'ailleurs adopté un règlement afin de mettre en place un système de clés et de vignettes donnant accès à la barrière et aux espaces de stationnement. Tout en soulignant l'excellent travail du directeur de l'urbanisme, M. Charles-Élie Barrette, dans l'accomplissement de ce dossier, M. Quevillon précise que certains ajustements à la réglementation restent à être apportés afin d'accommoder tous les citoyens d'Oka.

Les citoyens possédant une embarcation nautique et qui désirent recevoir une clé qui permettra d'ouvrir la barrière d'accès doivent se présenter à la Mairie afin de remplir le formulaire et apporter les documents requis. Pour plus d'informations, il est possible de nous contacter au 450 479-8333 ou de visiter le site Web au www.municipalite.oka.qc.ca (Je suis citoyen > Permis et réglementation).

« Nous souhaitons à tous les plaisanciers une belle saison estivale et nous rappelons l'importance de faire preuve de prudence lors de vos activités nautiques! », de conclure M. Pascal Quevillon, maire d'Oka.

- 30 -

Source : Colette Beaudoin
Responsable des communications, Municipalité d'Oka
450 479-8333, poste 227 | cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca



(Sur la photo : Mme Stéphanie Larocque, M. Jules Morin, M. Pascal Quevillon, M. Charles-Élie Barrette, Mme Joëlle Larente)